

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

En préambule le maire rappelle l'OJ de la séance, propose quelques points divers sans délibération ni vote et l'inscription à l'OJ d'un point divers pour lequel le vote est nécessaire. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

### **2014 23°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 4 AVRIL 2014**

Après rappel des différents points examinés, le Maire propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 avril 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE**, le procès-verbal de la séance du 4 avril 2014

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

<b>2014 24°) DESIGNATION D'UN CONSEILLER POUR L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION</b>
---

Le maire expose le besoin pour la municipalité de mettre en œuvre un système permettant une meilleure information des rombéchats. La mise sur pied de ce système doit être pilotée par un conseiller. Après appel à candidatures, M.Hervé Anstett se porte volontaire, ainsi que M.JP Herment qui signale néanmoins son peu de disponibilités mais sa volonté de mettre ses compétences au service de ce projet. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

<p><b>DESIGNE</b> à l'unanimité, un délégué du Conseil Municipal</p>
--

<p>Monsieur Hervé ANSTETT</p>
-------------------------------

<p>Il sera assisté par m. J.P Herment</p>
---

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 25°) DESIGNATION DES MEMBRES D'UNE COMMISSION D'ELUS LIEPVRE-ROMBACH-LE-FRANC POUR L'ETUDE DE L'AMELIORATION LA LIAISON DES DEUX VILLAGES**

La liaison RLF-Lièpvre présente plusieurs difficultés en terme de sécurité des usagers et de fluidité d'utilisation (pas de trottoir, pas de piste cyclable, dos d'ânes et rétrécissement pénalisant la fluidité de la liaison). Après accord de la municipalité de Lièpvre, une commission d'élus est chargée d'étudier cette liaison et de faire des propositions aux deux conseils. Après appel à candidatures, Mme Sandra Engler, MM Patrick Feil et Martial Clément se portent volontaires pour représenter RLF au sein de cette commission. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**Désigne** à l'unanimité, trois délégués du Conseil Municipal

- Sandra ENGLER
- Martial CLEMENT
- Patrick FEIL

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 26°) DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES MARCHES PUBLICS**

Compte tenu des niveaux envisageables des marchés que peut contracter la commune, l'établissement d'une commission permanente est jugé inutile par l'assemblée. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DECIDE** de mettre en sommeil la commission des marchés publics

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 27°) DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHASSE**

Après appel à candidatures, MM Pierre Leisy et Nicolas Conreaux se portent volontaires. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité, les membres suivants

- Nicolas CONREAUX
- Pierre LEISY

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 28°) DESIGNATION DES MEMBRES ELUS DU COMITE STATIONNEMENT DES VEHICULES DANS LE VILLAGE**

Le maire propose au conseil de se pencher sur la question du stationnement des véhicules dans le village, principalement rue de l'église aux abords de l'école et rue du général de Gaulle à proximité des commerces. Compte tenu de l'augmentation des véhicules à ces endroits et à certaines périodes de la journée, cela posera à terme des problèmes de sécurité qu'il faut anticiper. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DECIDE** à l'unanimité, la création d'un comité composé de trois élus et trois habitants chargé de faire des propositions d'amélioration au conseil les membres suivants

**DESIGNE** à l'unanimité, les membres suivants :

- Nicolas CONREAUX
- Sabine ABT
- Patrick FEIL

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 29°) CREATION D'UNE COMMISSION CHARGEE D'EVALUER LES DIFFICULTES IDENTIFIEES DANS LE QUARTIER DE LA RUE DES BATTANTS**

Le maire fait part au conseil des difficultés de voisinage dans la rue des battants. Des incidents assez sérieux ont eu lieu l'an dernier qui ont nécessité le déplacement de la gendarmerie. Il estime que la municipalité ne peut pas se désintéresser de cette difficulté et propose qu'une analyse objective en soit faite par un petit groupe de conseillers chargés d'entendre les différents intervenants. M. Gnaedig estime que c'est au maire de régler ce problème, appuyé par Mme Félix qui ne souhaite pas que le conseil s'engage dans ce type de situation. Jean Luc Frécharde qui connaît bien la situation estime qu'elle est du ressort du pouvoir de police du maire... Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DECIDE** à l'unanimité, que les différentes parties seront entendues par le maire assisté de Mme Sabine Abt et M. Martial Clément.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 30°) DESIGNATION DES CONSEILLERS DE QUARTIERS**

Suite à une proposition qui semblait séduire les rombéchats, le maire suggère de mettre en place des conseillers de quartiers qui seraient officiellement identifiés auprès des habitants comme des référents en prise directe avec les souhaits et difficultés éventuelles des villageois. Pour être efficace un tel système requiert un maillage fin du village et donc l'implication d'une grande majorité des conseillers. Martial Clément, Sandra Engler et Sabine Abt estiment que les rombéchats sont demandeurs. Sophie Félix, Jean Luc Frécharde et Jacques Gnaedig estiment au contraire que cette implication est inutile, l'écoute des habitants par les conseillers se fera naturellement. Le maire affirme au contraire qu'il faut aller au contact des habitants sinon ceux-ci se désintéressent de ce qui se passe au conseil municipal. L'exemple de la municipalité précédente est selon lui révélateur de ce phénomène : très peu d'habitants connaissaient le nombre réel de conseillers municipaux en place et encore moins étaient capables de citer plus de trois noms de conseillers. Le débat qui s'ensuit ne permet pas d'identifier assez de conseillers volontaires pour s'impliquer en tant que conseillers de quartier, Jean Luc Frécharde, David Ducrocq, Armelle Willemin, Jean Pierre Herment, Jacques Gnaedig et Sophie Félix préférant que ce rôle ne soit pas officialisé. N'ayant pas assez de volontaires pour se répartir harmonieusement dans les différents quartiers

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DECIDE** de surseoir à la désignation de conseillers de quartiers

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 31°) DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DES ASSOCIATIONS ROMBECHATES**

Afin d'essayer de faire mieux prendre en compte par le conseil les souhaits et les difficultés de nos associations, le maire propose que chaque fois que cela est possible, des conseillers soient chargés plus particulièrement de certaines d'entre elles. Ils seraient à la disposition des présidents pour, selon les desiderata de ces derniers, participer à leur différentes réunions et remonter vers le conseil les propositions, les intentions et les éventuelles besoins de l'association.

Après appel à candidatures, Martial Clément, Sabine Abt et Sandra Engler se portent volontaires ; le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité, les membres suivants

- Hervé ANSTETT « Musique Caecilia »
- Martial CLEMENT « Donneurs de sang »
- David DUCROCQ « St Martin en Val d'Argent »
- Sabine ABT et Sandra ENGLER « Conseil de Fabrique, Teuffl's Narren, Club Vosgien, UNC – AFN, Val des Gouttes, Amicale des Parachutistes du Val. d'Argent, Les Branchés, Comité de la Cavalcade, Chorale Ste Cécile, Syndicat des apiculteurs, Gymnastique, Comité de Jumelage, Comité des Fêtes ».

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 32°) DESIGNATION D'UN CONSEILLER COMMUNAL « DEFENSE »**

Le maire expose brièvement le rôle de ce conseiller particulier et la nécessité de l'identifier. Il propose en outre de grouper cette fonction avec celle de conseiller « sécurité civile » dont le rôle principal sera de se pencher sur la nécessité de l'établissement pour RLF d'un plan communal de sauvegarde. Hervé Anstett se proposant pour assumer ce rôle, le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité,

- Hervé ANSTETT, conseiller communal « Défense »

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 33°) DESIGNATION D'UN CONSEILLER DES ORPHELINS**

Le maire demande aux conseillers si l'un d'entre eux a déjà eu connaissance d'une quelconque action de ce conseiller particulier qui existait au sein de la municipalité précédente. La réponse étant négative à l'unanimité, le maire propose de supprimer cette fonction. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DECIDE** de supprimer la fonction de conseiller communal des orphelins

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 34°) DESIGNATION D'UN CONSEILLER EN CHARGE DU CAMPING**

Compte tenu des enjeux inhérents au camping et des difficultés (notamment de personnel) à venir, le maire suggère la désignation d'un conseiller plus particulièrement en charge du camping des bouleaux. Après appel à candidature, le Conseil Municipal,

**DESIGNE** à l'unanimité,

- Martial CLEMENT, conseiller en charge du camping

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 35°) DESIGNATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES**

Sur demande du maire, Jocelyne Jehel, deuxième adjointe, fait un petit rappel des fonctions du CCAS. Elle annonce en particulier que la majorité des personnes non élues siégeant au sein de cette instance ont fait connaître leur souhait de continuer. Lors de l'appel à candidatures, Sandra Engler, Sabine Abt et Martial Clément font acte de volontariat. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité, les conseillers municipaux suivants

Président : - Jean-Pierre HESTIN (Président)

- Jocelyne JEHEL
- Sandra ENGLER
- Sabine ABT
- Martial CLEMENT

Il est demandé de proposer au maire le nom de volontaires pour occuper la place de membre non élu laissée vacante.

La nomination de ces Conseillers Municipaux ainsi que les membres à désigner par le Maire feront l'objet d'un arrêté municipal.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 36°) DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU VAL D'ARGENT**

Le maire fait part de la démission de Jocelyne Jehel au poste de conseiller communautaire. La nomination se faisant dans l'ordre du tableau municipal, le Conseil Municipal,

**DESIGNE** à l'unanimité, les conseillers municipaux suivants

- Jean-Pierre HESTIN
- Pierre LEISY
- Patrick FEIL

En tant que conseillers communautaires

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 37°) DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SDEA**

Le maire rappelle brièvement la nécessité de disposer d'un délégué au sein des instances du SDEA en particulier pour les questions relatives à l'ex « Symtèse », suite à la délibération du 7 mars 2011 approuvant l'adhésion et transfert complet de compétences du SYMTESE au SDEA. Seul Patrick Feil fait acte de candidature. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité,

Patrick FEIL représentant notre commune au sein du Syndicat des Eaux et Assainissement

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 38°) DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CONSEIL D'ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE**

En l'absence d'autres volontaires, le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité,

Jocelyne JEHEL comme déléguée au Conseil d'Ecole Primaire et Maternelle

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 39°) DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CENTRE DE GESTION 68**

La mission de ce délégué reste un peu floue. En attendant d'en savoir un peu plus sur ce qu'on attend d'un tel représentant, le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité,

Jean-Pierre HESTIN comme délégué au Centre de Gestion 68

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 40°) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES**

Le maire fait part du souhait de David Ducrocq d'assumer cette fonction. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité,

David DUCROCQ représentant titulaire notre commune au sein du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Et Pierre LEISY suppléant

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

<b>2014 41°) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU HAUT-RHIN</b>
---

En l'absence d'autres volontaires, le Conseil Municipal, après avoir délibéré

<b>DESIGNE</b> à l'unanimité,
-------------------------------

Nicolas CONREAUX représentant notre commune au sein du Syndicat départemental d'Electricité du Haut-Rhin
--

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 42°) DESIGNATION DE DEUX DELEGUES AU « SIVU RIBEAUVILLE » GESTION DE LA RESSOURCE HUMAINE FORESTIERE**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité,

- Armelle WILLEMIN
- Pierre LEISY

Délégués au SIVU Ribeaupillé

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 43°) DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RIT**

Le maire expose les besoins dans ce domaine : deux délégués élus et un représentant des abonnés, non élu. M. Gnaedig actuellement représentant des abonnés sur demande de l'ancien maire et président de la CCVA, fait part de sa volonté de céder sa place. Le maire lui demande si, justement, il ne souhaite pas profiter de son expérience pour assumer une place de délégué élu. M. Gnaedig accepte. Martial Clément fait également acte de volontariat.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DESIGNE** à l'unanimité deux délégués du Conseil Municipal, et un délégué représentant les abonnés

- Jacques GNAEDIG  
- Martial CLEMENT  
Délégué à la RIT

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

**2014 44°) DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CENTRE DE SOINS**

Comme pour le délégué aux orphelins, aucune trace d'action n'a été retrouvée pour le délégué chargé de cette fonction dans la municipalité précédente.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DECIDE** de suspendre cette délégation en attente d'une demande du centre de soin

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 45°) FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Le Maire rappelle que les indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de maire et d'adjoint au maire sont fixées par à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique,

Il explique que les indemnités de fonction des maires et des adjoints sont définies par la loi du 8 avril 2000 (article 13 I et II) et le décret n° 2008-198 du 27.02.2008 .

Il souhaite également que le total des indemnités de fonctions versées au maire et aux trois adjoints restent inférieures en ce début de mandat au total de celles versées au mandat précédent pour le maire et ses deux adjoints.

Il propose donc que ces indemnités soient abaissées :

- pour le maire à 25 % (au lieu de 31% ,taux max autorisé) de l'indice 1015
- pour les adjoint à 7% (au lieu de 8.1%, taux max autorisé) de l'indice 1015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**DECIDE** à l'unanimité de fixer, à compter du jour d'installation du Conseil Municipal, l'indemnité du Maire à 25 % de l'indice 1015 et l'indemnité d'Adjoint à 7 % de l'indice 1015.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### 2014 46°) PROJET ACMISA

Mme Sandra ENGLER explique le projet d'école qui concerne l'aménagement du préau de la cour de l'école primaire. Le projet devait être financé aux trois quart par l'éducation nationale, le reste étant à la charge de la commune. Il a été refusé par l'éducation nationale.

Le maire propose, compte tenu de cette décision de l'autorité pédagogique et du fait que les sommes ne sont pas budgétées, que l'abandon de ce projet soit signifié à l'intervenant. Le conseil considère au contraire que le projet doit être mené à son terme.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré

**APPROUVE** le projet ACMISA par 9 voix pour, 5 absentions et 1 voix contre

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2014

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre des membres du Conseil Municipal : 15

15 conseillers en fonction : Abt Sabine, Anstett Hervé, Clément Martial, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Félix Sophie, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre, Willemin Armelle

13 conseillers présents

Conseillers excusés : Armelle Willemin (procuration à Jean-Pierre Herment), David Ducrocq (procuration à Jean-Luc Frécharde)

### **2014 47°) DESIGNATION D'UN CONSEILLER ESPACES VERTS**

Le maire propose, compte tenu des enjeux forts dans ce domaine pour notre village, la désignation d'un conseiller chargé de réfléchir et de faire des propositions sur la mise en place d'une politique « espaces verts » dans notre commune. Il travaillera avec l'adjoint environnement et l'adjoint travaux. Sophie Félix se déclare intéressée par ce poste. Le conseil municipal

**DESIGNE** à l'unanimité Sophie Félix en tant que conseiller « espaces vert »

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN

<b>prénom</b>	<b>nom</b>	<b>Signature</b>
Jean-Pierre	HESTIN	
Pierre	LEISY	
Jocelyne	FRECHARD JEHEL	
Patrick	FEIL	
Sabine	ANTZENBERGER ABT	
Hervé	ANSTETT	
Martial	CLEMENT	
Nicolas	CONREAUX	
David	DUCROCQ	Proc Jean-Luc Fréchard
Sandra	KAMMENTHALER ENGLER	
Sophie	FELIX	
Jean-Luc	FRECHARD	
Jacques	GNAEDIG	
Jean-Pierre	HERMENT	
Armelle	MAURER WILLEMIN	Proc Jean-Pierre HERMENT

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus  
Suivent les signatures au registre

\_\_\_\_\_  
Pour copie conforme certifiée  
ROMBACH-LE-FRANC, le 14 avril 2014

Le Maire

Jean-Pierre HESTIN